

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 51 (1913)
Heft: 23

Artikel: Politique
Autor: C.A.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-209624>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 16.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

PARAÎSSANT TOUS LES SAMEDIS

Fondé en 1861, par L. Monnet et H. Renou.



Sommaire du № du 7 juin 1913: Pourquoi Louis Bégos ne reçut pas la croix promise (L. Bégos). — (Boutade). — Politique (C. A.). — (Boutade). — L'abbaye d'au bouélan à Mordze (Marc à Louis). — (Boutade). — Un art en baisse (J. M.). — Le patois dans le Jura (Dr O. Bessire). — Fleurs et fleur (B.). — (Boutades).

POURQUOI LOUIS BÉGOS NE REÇUT PAS LA CROIX PROMISE

VENDREDI 30 mai a eu lieu la translation des restes du lieutenant-colonel Bégos sur la place d'exercice de la 1^{re} division, devant la petite maison du *Ramier*. Rappelons que Louis Bégos, né à Aubonne en 1784, mort à Lausanne en 1839, après s'être conduit en héros sur de lontains champs de bataille, fut juge au tribunal d'Aubonne, instructeur en chef des milices vaudoises, lieutenant-colonel de carabiniers et inspecteur de la gendarmerie. Dans l'état des services de notre compatriote, daté de 1813, nous lisons :

« Louis Bégos, capitaine-adjudant-major au 1^{er} bataillon du 2^o régiment suisse, a fait les guerres d'Italie, d'Espagne et du Nord, a eu un cheval tué sous lui à l'affaire de Polotsk, le 18 octobre 1812; a reçu trois coups de feu au passage de la Bérésina, le 28 novembre 1812; a perdu les deux extrémités inférieures du pied par suite de blessures et gel qu'il a souffert en Russie; est recommandé pour la décoration de la Légion d'honneur. »

Le capitaine-adjudant-major Louis Bégos ne reçut jamais la croix d'honneur. Pourquoi? Il le dit lui-même dans ses *Souvenirs de campagne*:

Un jour, étant à la chasse, je m'étais avancé imprudemment du côté des Russes; un lièvre passe à portée: je lui envoie un coup de fusil. Cet incident mit la grand'garde et une partie de notre régiment sous les armes. Je fus vertement réprimandé pour avoir enfreint la consigne et, à la suite de cette circonstance, j'eus le malheur d'avoir une altercation très vive avec le capitaine des grenadiers, Muller, qui ne m'avait jamais semblé à la hauteur de sa position, et dont le courage et le sang-froid étaient à mes yeux assez problématiques. De propos en propos, il fallut en venir à un duel. Le capitaine Muller était un colosse d'une force herculéenne. Une fois sur le terrain, nous dégainâmes, et je m'aperçus, dès les premières passes, qu'il m'était impossible de l'atteindre. L'avantage de sa taille lui permit de me frapper à deux reprises au bras droit; mais, très mal exercé au maniement du sabre, ses coups portaient à plat; de manière que j'en fus quitte pour de faibles concussions, qui engagèrent nos témoins à mettre fin au combat.

Je n'aurais pas parlé de ce duel, si cet incident n'avait pas eu une grande portée dans l'existence du capitaine Muller et dans la mienne...

Le 18 octobre 1812, le 2^o régiment suisse, campé près de Polotsk, livre aux Russes des combats acharnés.

Refoulés à plusieurs centaines de pas en arrière, nous nous étions mis de nouveau en ordre de bataille, lorsque je m'aperçus que le

porte-drapeau avait été blessé et chancelait sous le poids de notre aigle. Je m'en emparai, et cherchai mon frère pour la lui remettre, car je le savais homme à faire son devoir; mais quel fut mon étonnement quand je vis arriver à moi le capitaine Muller, avec lequel j'avais eu ce duel quelques jours auparavant: « Donnez, capitaine, donnez! me dit-il, je vous prouverai que je ne suis pas ce que vous avez pensé et que je sais faire mon devoir. » Il s'empara alors de l'aigle que je voulais remettre à mon frère, et l'élévait avec transport, il dépassa le régiment d'une cinquantaine de pas, en s'écriant avec force: « En avant, le deuxième! » Le régiment ne reconnut pas l'ordre de son chef, et le capitaine Muller, avec sa taille athlétique, devint un point de mire pour les Russes. Il tomba pour ne plus se relever.

Je sentis ma responsabilité: c'était moi qui lui avait remis l'aigle. Par un acte de courage inutile, elle allait tomber entre les mains des Russes, qui, au feu, reprenaient l'avantage qu'ils perdaient à l'arme blanche. Les balles pleuvaient de tous côtés. Je me décidai à gagner, en rampant, l'endroit où l'infortuné capitaine venait de tomber. Je fus assez heureux pour l'atteindre. J'entendais le sifflement des balles et des boulets, qui se croisaient au-dessus de ma tête; mais, n'importe, il s'agissait de l'honneur du régiment. Le moment le plus difficile pour moi, fut celui où je dus dégager l'étendard de dessous le cadavre du capitaine. Ce colosse couvrait le drapeau de toute sa pesanteur et je ne pouvais pas me lever pour le soulever. Toujours à genou, je dégagéai la hampe de dessous le corps de notre brave et imprudent camarade, et je revins dans la même attitude au milieu des nôtres. Ce fut une satisfaction générale pour tous ceux qui avaient assisté à cet incident, dont le récit m'a pris plus de temps que je n'en mis à exécuter la chose.

De retour au milieu des soldats, j'appelai à moi l'adjudant sous-officier M***, en lui adressant ces simples paroles que je n'ai pas oubliées, parce que depuis lors elles m'ont été rappelées trente ans après: « Portez notre aigle au colonel, et dites-lui que le capitaine-adjudant-major vient de la sauver, alors qu'elle était exposée à tomber entre les mains de l'ennemi. Vous savez!... racontez!... »

En effet, M*** prit le drapeau de mes mains, et je repris le commandement du bataillon qui m'était confié dans ce moment. La perte de nos officiers était considérable; le colonel avait été gravement atteint. Le terrain était jonché de nos morts et de nos blessés.

Rentré au pays en mai 1813, Louis Bégos se fixa à Lausanne. Le gouvernement vaudois lui confia d'emblée diverses missions de confiance. Notre brave concitoyen en était bien digne. Cela le consolait un peu de l'oubli dont le gouvernement français faisait preuve à son égard. Bégos attendait toujours la croix de la Légion d'honneur, lorsqu'il eut le chagrin d'apprendre pourquoi la promesse de ses supérieurs n'avait pas été tenue.

J'habitais à cette époque (peu après 1830) au

Rédaction, rue d'Etraz, 23 (1^{er} étage).
Administration (abonnements, changements d'adresse),
E. Monnet, rue de la Louve, 1.
Pour les annonces s'adresser exclusivement
à l'Agence de Publicité Haasenstein & Vogler,
GRAND-CHÈNE, 11, LAUSANNE,
et dans ses agences.

ABONNEMENT: Suisse, un an, Fr. 4 50;
six mois, Fr. 2 50. — Etranger, un an, Fr. 7 20.

ANNONCES: Canton, 15 cent. — Suisse, 20 cent.
Etranger, 25 cent. — Réclames, 50 cent.
la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

Chemin-Neuf, lorsqu'on vint m'annoncer un ancien camarade de G... En effet, je vis arriver à moi M***, l'ancien adjudant sous-officier dont j'ai parlé, et qui avait servi depuis dans la garde royale. Je m'avancai vers lui les bras ouverts, en lui témoignant tout le bonheur que j'avais à le revoir, lorsqu'il se prit à me répondre d'un air grave et sérieux, qu'il était indigne de mon amitié et qu'il demandait à s'expliquer:

« Vous vous souvenez, dit-il, de la fameuse journée de Polotsk, où vous me remîtes l'aigle du régiment que vous aviez si miraculeusement et si courageusement sauvée. Hé bien! ce jour-là, je me suis conduit comme un lâche, et, au lieu d'avouer que c'était à vous, capitaine, qu'était due cette action d'éclat, je me l'attribuai! Pardonnez-moi... Cette croix vous appartient, et je ne la mérite pas. »

Il porta en même temps la main sur son cœur, en paraissant vouloir arracher et la croix et le mystère qui, depuis si longtemps, pesait sur sa conscience.

Par un sentiment que je sus apprécier, il n'était pas décoré quand il vint me voir. Que répondre à un homme qui se repend et avoue ses torts? Je cherchai à le calmer, car il paraissait dans une très grande exaltation.

Je n'ai parlé de cette circonstance à plusieurs de mes amis que lorsque je sus que M... n'était plus. Cela explique à ceux qui liront ces souvenirs, pourquoi j'ai dit, dans l'affaire de Polotsk, que les croix d'honneur n'arrivent pas toujours à leur adresse.

L. BÉGOS.

Délit de pêche. — Un gendarme interroge Boquet, pris en flagrant délit de pêche, sans permis.

— Votre nom?
— Boquet, Jean-Oscar.
— Où êtes-vous né?
— A Allaman.
— Vous êtes marié?
— Oui, avec une femme.
— Vous connaissez donc des gens qui ne soient pas mariés avec une femme?
— Mais oui.
— Qui donc?
— Ma sœur.

POLITIQUE

APRÈS son échec aux élections municipales à Collignou, échec qu'en fidèle biographe nous avons déjà rapporté, M. Badaud avait repris son existence calme et sans à-coup. Madame sa femme, par contre, ne put jamais digérer — si j'ose dire — sa défaite et conçut pour son seigneur et maître une pitié qu'il n'est pas exagéré de qualifier de méprisante. La collection de boîtes d'allumettes si remarquablement rassemblée par son mari qui, pour l'instant, en achevait le catalogue, avait surtout le don de l'exaspérer. Ses sarcasmes et ses lazzis laissaient M. Badaud parfaitement quiet, encore qu'il trouvât déplacé le mot de « rulon » qu'inspirait à madame la vue de ses chères boîtes, si

soigneusement, si patiemment étiquetées. Il se consolait vite d'ailleurs en maugréant : « Ah ! ces femmes ! »

N'empêche que ce calme, plus apparent que réel, était précurseur d'orages de jour en jour plus probables et menaçant de troubler un ménage jusque-là modèle.

Chose curieuse, malgré son amour pour la vie obscure, ignorée qu'il menait, M. Badaud nourrissait quand même une colère étonnée de s'être vu préférer son rival et une rancune d'abord inconsciente, puis, peu à peu, reconnue et acceptée, contre sa femme, auteur de tout le mal.

Il en vint à souhaiter de se venger, si l'occasion se présentait, sans que son apathie native lui permet de rien faire pour la susciter.

Or il advint un jour qu'elle se trouva, l'occasion de jouer un bon tour à ceux, à celle surtout, qui l'avaient entraîné dans la galère électorale.

L'agent de police de Collignou, à qui le Conseil municipal venait encore une fois de refuser un logement officiel, pour ainsi dire, venait, appuyé et commandité par l'ancien syndic toujours navré d'avoir été remplacé par, disait-il, un de ces pêcheurs dans l'eau trouble des mares stagnantes d'une politique aveugle, l'agent de police venait, dis-je, de former un parti progressiste, oppositionniste, mal défini, mais nettement déterminé à ennuyer le pouvoir établi.

Le nouveau parti groupait sous son drapeau tous les mécontents de la commune et comptait, en tout, une quinzaine de membres. Mais, tout bas, les gens bien informés insinuaient que le régent, le taupier et même le greffier municipal ne lui étaient pas hostiles.

Après une nuit fiévreuse, toute peuplée de cauchemars dans lesquels, obsédante, revenait toujours une bête apocalyptique, l'hydre de l'anarchie sans doute, lui tendant au bout de ses bras tentaculaires et visqueux une couronne de lauriers dont elle voulait, à tout prix, le coiffer, M. Badaud se leva, ramena d'un geste tragique ses rares cheveux sur sa calvitie et déclara avec une flamme de malicieuse autorité dans le regard : « J'ai compris l'enseignement de l'ombre ! »

Mme Badaud, elle, ne comprit pas du tout et crut son mari dans un état de demi-sommeil. Elle haussa les épaules et murmura son mot favori : « Taborgnau ! »

M. Badaud, alors, devint épique : « Vous voulez de la politique, madame, eh ! bien, vous en aurez, de la po-li-ti-que ! »

Le soir — oh ! soir funeste ! — madame l'future municipale apprit avec un étonnement indigné, que partagea tout Collignou, que son époux, son Evariste, si calme et si apathique, se portait candidat progressiste-oppositionniste en vue de l'élection prochaine des députés et allait faire une conférence sur une convention dont l'acceptation ou le refus occupait toute la population.

Mme Badaud, suffoquée, hésita, au reçu de la nouvelle, entre une crise de nerfs, une scène violente et moralisatrice ou le classique : « Je retourne chez ma mère ! » Son hésitation fut de courte durée, Mme Badaud douairière était morte, une scène ferait scandale inutilement et une crise de nerfs ne servirait de rien.

Elle se tut donc, avec une sombre énergie et d'un air qu'il serait exagéré de dire machiavélique, mais qui ne présageait rien de bon, se retira et s'en fut se coucher.

Son mari fit comme il l'avait dit.

La conférence eut un gros succès ; la salle communale était pleine, la curiosité ayant attiré le Tout-Collignou politique et militant.

En fait cette conférence n'était qu'une dilution ou une paraphrase du discours prononcé lors de la précédente — et décevante — campagne, à cela près que les « sectaires éhontés » s'étaient mués en « pionniers du progrès » et « l'hydre de

la démagogie » en la « ruée de tout un peuple avide de justice ».

Bref, la campagne se poursuivit, Mme Badaud gardant toujours un calme parfait quoique inquiétant et inhabituel.

Ce furent de nouveau les séances du comité électoral, au café de la Treille, cette fois, les palabres et les demis.

Mais, et cela étonna à plusieurs reprises le candidat, chaque fois qu'il prenait la parole, chaque fois qu'il faisait mine de proposer quelque chose, une opposition se manifestait dans un coin de la salle, les pieds remuaient avec persistance, on chuchotait, on ricanait, et chaque fois, un assistant demandait au candidat son opinion sur l'industrie du pays et particulièrement sur l'industrie des allumettes.

Peu à peu, l'étonnement de M. Badaud fit place à de l'exaspération. Les discussions ne portaient plus que sur les allumettes, le phosphore, le soufre, et l'on oubliait de plus en plus la fameuse convention, ce qui, pour certains, ne paraissait pas exagérément fâcheux.

Cela tournait à la scie ; lorsqu'une affiche annonçait M. Badaud parmi les orateurs, il n'y avait qu'un sourire par toute la ville et les plaisanteries allaient leur train.

Le candidat fut submergé par ce flot de moquerie et, navré, cette fois, fut, aux élections, de nouveau distancé.

Le soir de sa défaite, attablé au café, il vit entrer un des plus enragés perturbateurs des réunions politiques. Il s'enhardit et lui demanda la cause de son attitude et de celle de ses camarades.

C'était Mme Badaud qui, à force de petits cadeaux, avait recruté toute une bande qui, au mot d'ordre de son chef, interrompait, soulevait la question des allumettes — quelle allusion ! il le comprenait maintenant ! — frappait du pied ou se mouchait avec fracas. « C'était pas pénible, dit l'homme ; on n'avait pour consigne, à part tout ça, que de ricaner dans un coin ! »

M. Badaud sortit, l'âme ulcérée. Il était rouillé !

Arrivé devant sa villa, si calme, si paisible sous le lierre qui l'escaladait de toutes parts, le candidat encore une fois malheureux la considéra longuement, aspira une large bouffée d'air et, d'un seul mot, tendant le poing vers la fenêtre conjugale, exhala sa rancœur : « Poison ! »

C. A.

Du même ! — Biclet qui n'a mangé que des haricots dans son village, arrive au restaurant. On lui présente la carte. Comme il ne sait pas lire, il indique du doigt une ligne du menu.

Naturellement, il tombe sur les haricots.

Dépité, il observe son voisin en se disant :

— Ce qu'il demandera, je le demanderai.

Pendant que Biclet achève son plat de haricots, le voisin dit au garçon : « Du même ! »

On lui rapporte une tranche de gigot.

— C'est mon affaire, se dit Biclet. Et il commande : « Du même ! »

Le garçon lui apporte une seconde platée de haricots.

L'ABBAYI DAI BOUÈLAN A MORDZE

AI a bin dâi z'abbayi per tsi no, et fant par dieu tote pliézzi. L'ai a l'abbayi dâi teriau iô bâillant dâi prix à clliau que l'ant la guegnâre la pe justa : l'abbayi dâi menistre, que lâi diant lo synode, iô dèvesant dau catisimo ; l'abbayi dâi fouetta-tiu, que lâi diant lo Congrè, iô sè dit quemet faut fêre l'écoula ; et pu l'abbayi dâi bouèlan que sè fête à Mordze.

L'ai su dan z'u et po dau biau l'etâi d'au biau : tot l'etâi einguirlandâ, lè tserrâire et lè carârâie. Tot dau long, l'etâi rein que dâi boquiet, dâi fliau, dâi drapeau avoué dâi peindolion, dâi guerelande, dâi grante berellire passâie ein couleu et eintortollhie avoué de la mocha. Mî

mameint que l'avant peindu on bouriisquo que l'etâi gonflâi quemet na pétublia et que breinâve... bin ! bon ! bin ! bon ! Et que lâi avâi dâi dzein, faillâi vère, que l'avant met dâi cocarde, por cein que l'etâi de l'abbayi.

Quand su arrêvâ à la Cantina, lo deçando, la véprâ, m'a bo et bin faliu payf on franc. M'ant de qu'on payive po pouâi ouûre lè bouèlan de la Supérieure (le paraît que lè mimerotant quemet po lo tabac que lâi a assebin d'au supérieu et que l'etâi le meillâo.)

Dein cllia cantina, quasu à ion dâi bet, lâi avâi on grand plântsi quemet on pont de danse, ma que l'allâve ein monteint, na pas être de pliat. M'ant espliquâ que lè fasant dinse por cein que lè chanteu sè partadzant ein dou : lè ronneri, que sè tignant d'avau et lè sciliâre ein amont. Lâi avâi assebin onn' estrada, po la musiqua prau su, ma lâi é rein vu que cinq monsou que l'avant dâi mor tot refregnu et que sè tegnant la tita eintre mî dâi man po mî attiât. L'etâi pardieu de gêna et compreigno, pas qu'on ausse pu laissi eintrâ dein dzein dinse à clli l'abbayi. N'ant quasu rein fê que d'écrire.

Aprî cein, lè bouèlan sant vgnâi su lo pont, on mouf ein on iâdzo. L'etâi po on conceu, que desant. S'alignâvant bin, et pu, tot d'on coup, ein avâi ion que l'avâi na granta carmagnoula et que fasâi dâi manâre avoué 'na petita baguietta, avoué lè bré, d'amon, d'avau, à otta, à iio, et lè z'autro tsantâvant ti ein on iâdzo po avâi pe vito fini. Crâio prau que se l'avant voliu tsantâ lè z'on aprî lè z'autro, cein l'arâi dourâ asse grand temps que mon blliantset de mella.

Tote cllia sociâlta tsantâvant rein que doû coupliet. Parâst que n'ein savant pas mè. Lo premi l'etâi lo mimo port ti. Dèvèzâve d'onna damuzalla Anna que l'etâi tiutscha su sa rîta dè coûte lo lè, que guegnâve lè niole et que lâi seimblâve qu'on lâi deâzai : « Ouze ! Anna ! Ouze ! Anna ! » L'etâi ma fâi rido biau.

Et quand botsânt, on autre sociâlta reimpongne et adi avoué clli : « Ouze ! Anna ! ». A n'on momeint, ein avâi ion derrâi mè que desâi : « Le baissant, ie baissant ». Ne pouâve pas être veré, n'avant pas budz' d'on pas : cllia d'amon l'etâi restâ à lau plâce et cllia d'avau n'êtant pas dècheindu. Mâ, l'autre desâi adi : « Je baissant ». Prâu su que lau vaillâi mau. Mè ie trovâvo bin galé, principalameint clli que tegnâi la baguietta que fasâi dâi galèze manâre que met dâi z'eludzo.

Lo pe gros mouf lè venu po fini et que l'ant tsantâ onna tzanson dèfica, iô sè parlâve d'iguié et d'océan. L'è cllia z'iquie que l'ant dâi bon bouf : cllia vgnâi de rido prêvond. Se l'etâi asse galé ào prâzo quand noutron régent lâi tsante, lè damuzalle lâi aodrant tote lè de meindze... mè, ie su trau vñhio.

Quand ié tot z'u oïu, ié dèmunda quartetta en mè dèseint : « Tot parâi, cllia bouèlan, lè adi oquie qu'on pouâi assorolhî, Respect ! »

MARC A. LOUIS.

La bonne couleur. — Hélène, j'ai vu le garçon épicier vous embrasser ce matin... c'est hon-teux ! Désormais, c'est moi qui irai lui ouvrir.

— Madame perdra son temps : il n'aime que les brunes.

UN ART EN BAISSE

Es membres du barreau vaudois ont eu l'autre jour leur assemblée annuelle, suivie d'un banquet. Au dessert de celui-ci, pas le plus petit discours. C'est la tradition et la règle. Ce serait là une règle à proposer comme exemple à beaucoup d'autres corporations et sociétés de tout genre, où la moindre réunion et la moindre agape sont prétexte à un débordement d'éloquence redondante et rabâchée.